

Procès-verbal de l'installation du nouveau Comité syndical du Syndicat Mixte pour le développement et le rayonnement du Lac des Sapins

Séance du mercredi 20 mai 2026

Le Comité syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, ce jour, en son siège sous la présidence de Monsieur Philippe LORCHEL, Président du Syndicat Mixte pour le développement et le rayonnement du Lac des Sapins.

Membres présents à la séance : 9

Colette DARPHIN, Sylvie ÉPINAT (visio), Jean-Luc FRANCOIS, Christine GALILEI (suppléante), Philippe LORCHEL, Catherine LOTTE (visio), Olivier MAIRE, Jean-François TERRIER, Patrice VERCHÈRE (suppléant)

Membres absents ou excusés : 2

Annick LAFAY, Véronique MURAT

Secrétaire de séance :

Olivier MAIRE

Monsieur Philippe LORCHEL, Président sortant, accueille les nouveaux délégués COR, qui sont :

Pour la **Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien** :

Nom - Prénom	Qualité	Nom - Prénom	Qualité
Monsieur Jean-Luc FRANCOIS	Titulaire	Monsieur Emmanuel BUSCHI	Suppléant
Madame Annick LAFAY	Titulaire	Monsieur Jacques DE BUSSY	Suppléant
Monsieur Philippe LORCHEL	Titulaire	Monsieur Sébastien CHAPPUY	Suppléant
Monsieur Olivier MAIRE	Titulaire	Monsieur Didier FOURNEL	Suppléant
Madame Véronique MURAT	Titulaire	Madame Christine GALILEI	Suppléant
Monsieur Jean-François TERRIER	Titulaire	Monsieur Patrice VERCHERE	Suppléant

Pour le **Conseil Départemental du Rhône** :

Nom - Prénom	Qualité	Nom - Prénom	Qualité
Madame Colette DARPHIN	Titulaire	Monsieur Bruno PEYLACHON	Suppléant
Madame Sylvie ÉPINAT	Titulaire	Madame Valérie DUGELAY	Suppléant
Madame Catherine LOTTE	Titulaire	Monsieur Daniel JULLIEN	Suppléant

Après appel des membres,

DÉCLARE INSTALLE :

- les nouveaux délégués de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien dûment élus par leur assemblée délibérante du jeudi 30 avril 2026, n° COR 202-143-CC ;
- les nouveaux délégués du Département du Rhône dûment élus par leur assemblée délibérante du mercredi 25 juin 2025, n°003-01.

Le doyen d'âge, Monsieur Jean-Luc FRANCOIS, prend alors la présidence pour procéder à l'élection du Président.

Il demande à ce que les candidats à la présidence se déclarent.

Seul Monsieur Philippe LORCHEL se déclare candidat à la Présidence du Syndicat Mixte pour le développement et le rayonnement du Lac des Sapins. Aucun autre candidat ne se déclare, il est alors procédé aux opérations de vote.

Les délégués ont procédé à l'élection, à l'unanimité, à un vote à main levée. À l'issue du vote, les résultats obtenus sont :

Inscrits : 9 Votants : 7 Exprimés : 6

A obtenu Monsieur Philippe LORCHEL : 6 voix.

Monsieur Philippe LORCHEL est proclamé Président du Syndicat Mixte et est immédiatement installé.

Monsieur Philippe LORCHEL remercie les membres de l'assemblée pour la confiance qui lui est ainsi témoigné et fait appel aux candidatures pour le poste de Vice-président.

Vu la délibération SMLS n° DB26_014 du 20 mai 2026 fixant le nombre de Vice-président à 1.

Seul Monsieur Jean-François TERRIER, Maire de Saint-Vincent-de-Reins, se déclare candidat. Il est procédé aux opérations de vote, à l'unanimité, à un vote à main levée.

Inscrits : 9 Votants : 7 Exprimés : 6

A obtenu Monsieur Jean-François TERRIER : 6 voix.

Monsieur Jean-François TERRIER est proclamé 1^{er} Vice-président et est immédiatement installé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

Ampliation à : Service de Gestion Comptable de Tarare

Secrétaire de séance,
Olivier MAIRE



Le Président,
Philippe LORCHEL

